

# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE H/F

## Association Rennaise des Centres Sociaux

### CDI - Centre Social Cleunay



#### • QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association rennaise des centres sociaux (ARCS) a été créée en 2003 pour soutenir et accompagner les centres sociaux implantés à Rennes. Elle a la particularité de constituer une association Loi 1901 unique qui regroupe les 6 centres sociaux existants à Rennes autour d'un projet stratégique commun. Elle porte les valeurs de **dignité humaine, de solidarité et de démocratie**.

Au quotidien, les 6 centres sociaux de l'ARCS sont des **structures de proximité**, implantés au cœur des quartiers de la politique de la ville. Ils interviennent sur le champ de **l'inclusion sociale et de la socialisation des personnes** ainsi que sur la **prise de responsabilité des habitants**.

Ils proposent tout au long de l'année une **palette d'activités et de services** qui vont de la petite enfance à des actions à destination des adultes.

Les centres sociaux sont des **acteurs importants de l'animation de la vie sociale** sur leur quartier d'intervention. Ils travaillent de ce fait en lien avec de nombreux acteurs : institutionnels et services publics (centre communal d'action sociale, centre départemental d'action sociale, mairies de quartiers...) et associatifs (dans le domaine culturel, de l'économie sociale et solidaire, de la santé, de l'éducation, de la transformation écologique...).

Dans le cadre du projet dédié aux familles et au soutien à la parentalité, **l'ARCS gère un réseau de 7 petites crèches** implantées au sein des centres sociaux qui prennent la forme de **halte-garderie** et prochainement de petite crèche en **multi-accueil** (journée continue).

👉 Nous recrutons pour la halte-garderie du Centre Social de Cleunay, **un.e Auxiliaire de Puériculture**.  
Le poste est à pourvoir en CDI, à temps plein annualisé, à compter du **8 janvier 2024**.

#### • LE POSTE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

En tant qu'Auxiliaire de Puériculture, vous participez à **l'accomplissement du projet d'établissement** en lien avec le projet du Centre Social et le projet associatif de l'ARCS.

Votre principale mission est d'**accompagner l'enfant** dans son quotidien et répondre à ses besoins fondamentaux.

Dans ce cadre :

- Vous **accueillez et accompagnez les familles** dans leur fonction parentale
- Vous **contribuez à l'éveil de l'enfant**, à son épanouissement et à son apprentissage de la vie sociale
- Vous **effectuez les soins** nécessaires auprès des enfants, contribuez au **dépistage et à la prévention** de tout signe de souffrance physique et/ou psychique, de trouble de développement, etc, et vous vous assurez de **son bien-être et de son confort**
- Vous **fluidifiez l'échange d'informations** auprès des familles, du Centre Social et des partenaires

En cas d'absence de l'Éducateur.trice de Jeunes Enfants, vous assumez la continuité de fonction de direction.

## • LE PROFIL IDÉAL

Vous êtes **diplômé(e) d'État d'Auxiliaire de Puériculture** et avez une **connaissance** et une **expérience préalable** auprès des publics en situation de fragilité.

Vous maîtrisez les **protocoles de santé et de soins** pour soigner les petits bobos, et vous connaissez le **développement moteur** et **psycho-affectif** des enfants et leurs besoins nutritionnels.

Reconnu(e) pour votre **discrétion** professionnelle, votre **impartialité** et votre **bienveillance**, vous savez repérer les indicateurs d'alerte et savez réagir en cas de besoin.

Votre **aisance relationnelle** vous permettra d'animer des groupes d'enfants, mais aussi d'échanger individuellement avec eux ou avec leurs parents.

Vous êtes **force de proposition** dans les groupes de travail et aimez travailler en équipe pluridisciplinaire où les compétences se complètent pour garantir la qualité d'accueil et de service.

## VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE ET CONVIVIAL ? REJOIGNEZ-NOUS !

Le poste est à pourvoir en **temps plein** selon un **rythme annualisé** (équivalent 35h/semaine) sur une période de référence allant du 1er septembre au 31 août.

Vous pouvez **concilier** facilement votre **vie personnelle et professionnelle**, grâce aux horaires réguliers (du lundi au vendredi), réalisés majoritairement sur **4 ou 4,5 jours / semaine**, incluant ½ journée de travail hors face à face avec les enfants. L'amplitude maximale de la journée de travail est de 8h30 à 18h00.

La rémunération est établie selon la convention ALISFA : pesée 372, soit **1 862.25€ brut mensuel** (hors ancienneté)



### Quelques bonnes raisons de travailler à l'ARCS

- Vous êtes **acteur.trice d'un projet social** au cœur du quartier
- Vous contribuez à **l'accueil, l'inclusion et le lien social** ainsi qu'au **répit parental** pour des familles en situation de vulnérabilité
- Vous bénéficiez de l'appui et de **l'expertise des professionnels** au sein du centre social
- Et vous profitez d'**avantages sociaux** tels que :
  - 8 jours de congés supplémentaires chaque année
  - Jusqu'à 10 jours de congés exceptionnels "enfant malade" étendus en "congé famille"
  - Titres restaurant de 8,80€ après 2 mois d'ancienneté
  - Mutuelle employeur de niveau 3, prise en charge à 65% par l'employeur
  - Prise en charge de 50% de l'abonnement de transport et/ou indemnité km vélo

## VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

### CANDIDATEZ !

Envoyez votre **CV et lettre de motivation** à l'attention de la Directrice des Ressources Humaines (en format PDF)

- Par mail : [recrutement@assoarcs.com](mailto:recrutement@assoarcs.com)
- Ou par courrier : ARCS - 216 rue de Châtillon - BP 20313 - 35203 RENNES Cedex 2

Date de limite de candidature : vendredi 8 décembre 2023

Date d'entretiens : mardi 19 décembre 2023, dans la matinée

Poste à pourvoir le 8 janvier 2024, en CDI temps plein.

Curieux/euse d'en connaître un peu plus sur le poste ? Demandez une fiche de poste détaillée auprès du pôle RH au 02 99 51 44 39 ou par mail : [recrutement@assoarcs.com](mailto:recrutement@assoarcs.com)